

Attention... renouée du Japon !

Guillaume JULIAN, Animateur Chantier Nature à la SAVA

La renouée du Japon est une plante herbacée vivace qui a été introduite en France au cours du 19^e siècle. Elle est caractérisée par une tige haute de 2 à 3 mètres et des feuilles ovales de 15 cm de longueur ; ses fleurs sont blanches. Originaires d'Asie orientale, elle est de plus en plus présente le long des rivières alsaciennes. On peut d'ailleurs parler d'une véritable invasion.

Une plante fatale

En monopolisant l'espace, la renouée « chasse » la flore autochtone et le milieu commence à se banaliser jusqu'à ne plus constituer un refuge suffisant pour la faune. Sa vitesse de croissance (jusqu'à 5 centimètres par jour !) et le poison qu'elle sécrète par son rhizome ne laissent aucune chance aux autres végétaux périphériques. De plus, ses racines, sans chevelu important, fragilisent les berges et ne permettent plus l'épuration des eaux d'écoulement.

Face à ces constats et consciente des risques encourus par les rivières et par l'environnement en général, la SAVA intervient régulièrement pour combattre ce fléau.

Peu de moyens de lutte...

Pour lutter contre la renouée, peu de solutions existent. L'utilisation de produits chimiques est à exclure en raison de la proximité des cours d'eau. L'emploi du glyphosate, herbicide à large spectre, risque de faire disparaître des jeunes plants et arbustes importants, et ainsi conduire à l'inverse de l'effet recherché.

Pour avoir une chance de stopper le développement de la renouée, il faut épuiser la plante en la coupant régulièrement lors de sa période de croissance. Ensuite, il s'agit de planter des espèces adaptées aux berges des cours d'eau et au développement rapide (saules par exemple). Ainsi, la renouée, fragilisée et en concurrence pour la lumière, aura des difficultés à se propager.

Il existe par ailleurs des mesures préventives. Sur un secteur, après des travaux en berge, il faut immédiatement végétaliser pour occuper l'espace. En secteur non



Renouée du Japon en « bosquet » (ci-dessus), et détail des feuilles (ci-dessous) © Guillaume JULIAN



envahi, il faut éviter les apports de terre (ceux-ci peuvent être infestés de rhizomes), et veiller à reconstituer rapidement la couverture boisée. En secteur envahi, il faut éviter de couper les arbres et arbustes en place (cela favoriserait son expansion).

... mais possibilité de préserver l'existant

Il est important de réaffirmer qu'il est certainement plus « sage » de gérer cette nouvelle contrainte plutôt que de prétendre éradiquer la renouée du Japon au risque de fortement banaliser les bords des cours d'eau.

La priorité actuelle est de maintenir en l'état les berges présentant une bonne diversité biologique afin de limiter l'invasion de l'espèce.



Section d'Aménagement
Végétal d'Alsace

Sources :

- Plaquette « Gestion de la renouée du Japon en bordure des cours d'eau » (Agence de l'eau Rhin-Meuse)
- Guide de la gestion de la végétation des bords de cours d'eau (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
- Etude sur les renouées du Japon (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)